

FORMULAIRE CONSENTEMENT POUR ENFANTS MINEURS TEST ANTIGENIQUE SARS-COV2

Une campagne de dépistage est organisée au sein de l'établissement scolaire à l'attention des élèves et des personnels, dans le respect des règles de santé publique définies par les autorités de santé.

Des équipes mobiles composées de médecins et d'infirmiers formées à la réalisation des tests naso-pharyngés seront en charge d'effectuer le prélèvement et son analyse.

Si vous êtes d'accord, ainsi que votre enfant, pour que ce test soit réalisé, il devra se présenter muni du formulaire de consentement ci-dessous dûment rempli, le jour du dépistage.

Cette campagne de dépistage s'inscrit dans une démarche collective et solidaire dont l'objectif majeure est de casser la chaîne de transmission du virus, tout en assurant la continuité pédagogique et l'avenir de nos élèves.

Je soussigné Mme/M.

Numéro de téléphone :

Représentant légal de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Numéro de sécurité sociale : _/_/_/_/_/_/_/_/_/_ Clé : _ _

Adresse :

Scolarisé(e) au : en classe de :

autorise mon enfant :

A bénéficier de la campagne de dépistage à la COVID-19 déployée au sein de l'établissement scolaire

Si le résultat du test pratiqué est positif :

L'élève sera repris par les parents afin de l'isoler immédiatement à domicile

Date et signature du représentant
de l'autorité parentale

Les données vous concernant collectées dans le cadre du présent examen biologique, en lien avec l'épidémie du Covid-19, sont enregistrées dans le système d'information national dénommé SI-DEP, mis en œuvre par la Direction générale de la santé du ministère chargé des solidarités et de la santé conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et de son décret d'application. Ce traitement d'intérêt public a pour finalité de centraliser les résultats des examens de dépistage Covid-19 en vue de leur réutilisation à des fins d'enquête sanitaire, de surveillance épidémiologique et de recherche via la plateforme des données de santé. Pour plus d'information sur ce traitement et vos droits : consultez le site du ministère des solidarités et de la santé (<https://solidariteessante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>). Pour exercer vos droits (accès, rectification, limitation, voire opposition), nous vous invitons à contacter l'adresse postale 'Réfèrent en protection des données - Direction Générale de la Santé (DGS) - Ministère des solidarités et de la santé - 14 avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP' ou l'adresse électronique sidep-rgpd@sante.gouv.fr.